



## **Compte rendu de la réunion du Bureau samedi 23 mai 2026**

### **Présents :**

- Gilles RATIARSON (Président)
- Christophe TRIBONDEAU (Commission EDG)
- Marc VALERY (Délégué EDG)
- Christel LOZET (Responsable SGPDL)
- Richard PETIT (Responsable commission sportive)
- Jean-Michel GRILLERE (Secrétaire)
- Jean-Damien BUREAU, représentant la SA

### **Absents excusés**

Bruno PASQUET (Trésorier)

## **1. Validation du compte rendu de la réunion du 20 avril 2026**

### **EDG**

U16 : réflexion sur la possibilité d'avoir une équipe.

Voir les Pros pour étudier la faisabilité. A voir avec Maxime qui s'occupe des élèves EDG.  
On peut envisager d'avoir 3 joueurs au moins..pour le quatrième, ce sera plus compliqué.  
( Arthur, Eliot, Mathurin, Johann...).

RP - en cas de désistement, la pénalité est de 600 euros !( 300 euros par équipe senior).

Cette année, la compétition a lieu à Carquefou.

Rappel : aucune mixité n'est possible.

Pros : mettre en place le carnet de balles (carnet de suivi personnel de l'élève).

CL se propose de voir pour l'impression du document.

Maxime envisage de faire un bilan à la fin de la saison 2026 et de donner un carnet de balles à chaque élève pour la saison prochaine.

Une réunion est à prévoir avec Brice pour étudier son réel rôle à l'EDG.

### **Commission Sportive**

RP - Améliorer le règlement de certaines compétitions (Championnat du Club - Classements de l'AS), en liaison avec la FFG, particulièrement pour le Championnat du club.

La FFG propose un Championnat annuel sur une saison entière, avec points accordés aux compétitions concernées, compétitions à choisir par le club.

La remise des prix aurait lieu le jour de l'AG.



RP – le CD s’est réuni le 21 mai 2026, avec un rassemblement des U10/U12 : notre club n’était pas représenté...Le prochain rassemblement est prévu pour le 7 juin prochain.

Règlement des compétitions : il arrive que des questions sur les règles du Golf soient posées aux starters, au départ de la compétition.

Sachant que le starter est là pour coordonner les départs et doit respecter strictement les informations précisées sur la fiche qui lui est remise, ce dernier pourra noter les questions et en faire part à l’accueil . Les réponses pourront être apportées lors de la remise des prix. Bien considérer qu’il y a les règles basiques et celles qui sont plus difficiles...

Information : les subventions de la Ville seront versées en juillet .

Compétitions :

Seniors 2 H : le maintien est acquis.

Seniors H : Richard Lejeune est suspendu de son statut de capitaine mais peut être appelé comme joueur.

Il faut relancer les joueurs susceptibles de participer à Lacanau (17 au 20 septembre 2026), et nommer le capitaine, sachant que la réservation n’est pas encore faite.

Une liste de joueurs a été préétablie.

GR propose que l’équipe Seniors H soit annoncée par MV et RP, sachant que le Capitaine peut être non joueur.

RP précise que l’on peut également prendre un conseiller, joueur ou non.

Equipes D : 1 seule équipe inscrite, en Séniores 2, qualifiée en Promotion ( Château des Vigiers, du 17 au 20 septembre 2026).

Le compte-rendu de la réunion du 20 avril 2026 est validé.

Il en est de même pour le compte-rendu de l’AG du 14 mars dernier.

## **2 - Ordre du jour de la réunion :**

### **Commission EDG**

Sponsors : réponses positives pour 4. 650 €, potentiellement et prévisions pour 5.650 €.

Coupe de l’Avenir :

CT : elle a lieu le samedi 20 juin 2026. C’est la même organisation qu’en 2025 : 18 trous prévus, seulement 9 trous en cas de fortes chaleurs.

JDB : redire dans la News Letter ce qu’est la coupe de l’Avenir .

Et à cette occasion, prévoir de rendre un hommage à Sébastien.



Tarif adhésion :

CT - actuellement le coût est de 210 € annuels .

Il est proposé de passer à 220 € , soit 4,7% d'augmentation.

Le bureau adopte la proposition.

### **Commission Sportive**

JDB - la 1<sup>ère</sup> journée des Classements de l'AS, prévue le dimanche 10 mai dernier, a été annulée en raison d'un nombre insuffisant de joueurs ( 4 inscrits).

On fera le bilan à la fin de la saison. Une décision sera prise quant à sa pérennité et sur les modifications à apporter.

Point sur la fraude :

GR - Enquête judiciaire en cours.

Le médiateur du CM est peu coopératif.

On va s'adresser au médiateur de la République.

La cagnotte a été arrêtée à un montant de 2.400 € et reversée à BP, soit 18% du montant de la fraude, 13.227,00 € .

41 personnes ont versé, soit 14% .

Information : la prochaine soirée dansante aura lieu le samedi 8 août 2026.

### **Prochaine réunion**

La prochaine réunion du bureau aura lieu le **samedi 27 juin 2026 à 10h00.**

Les membres sont invités à adresser leurs questions à **Jean-Michel GRILLERE** pour le jeudi 25 juin 2026, afin qu'elles puissent être inscrites à l'ordre du jour.